



11^{ème} édition du Séminaire International du Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SI-SEEAC)

« INTEGRATION DES ENJEUX DE SANTE DANS L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE »

Brazzaville, 16 au 17 décembre 2020

Précédé de la 6^{ème} édition du Séminaire Atelier de formation de l'UNESCO-SEEAC-CNEE

THEME :

« METHODES ET OUTILS D'INTEGRATION DES RISQUES SANITAIRES DANS L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE »

Brazzaville, du 14 au 15 décembre 2020

ANNONCE PRÉLIMINAIRE ET APPEL À PROPOSITIONS

Partenaire officiel



Avec le support technique



Hôte du séminaire



Autres partenaires



1. Contexte et justification

En 2012, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estimait à plus de 12,6 millions le nombre de morts dû à un environnement insalubre¹. Déjà au lendemain de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement de 1992, sa stratégie mondiale pour la santé disposait que les liens généraux entre santé et environnement sont à considérer dans le cadre d'un développement durable, en allant au-delà des déterminants de la santé présents dans l'environnement physique et en englobant les conséquences pour la santé de l'interaction entre les populations et l'ensemble des facteurs présents dans leur environnement physique et social y compris, comme résultante d'un développement mal planifié².

Les changements climatiques par exemple sont à l'origine d'importants déplacements de populations animales pouvant conduire à l'arrivée de nouvelles maladies sur des zones jusqu'à présent épargnées. Le Québec par exemple a connu pour cette raison une augmentation de cas de rage, de virus du Nil occidental et de la maladie de Lyme³. À cet égard la question de la relation entre les maladies émergentes (COVID 19, Ebola, Chikungunya, etc.) et les changements environnementaux est un champ d'exploration ouvert.

D'une manière générale donc, les enjeux de santé se trouvent dépendants d'éléments sociaux, économiques et environnementaux ayant une forte incidence sur les habitudes et l'exposition d'individus à une multitude de facteurs de risques ; ils nécessitent des réponses à la hauteur de cette complexité. Ainsi, la considération des thématiques de la santé doit s'étendre à tous les secteurs économiques : transports, alimentation, énergie, infrastructures publiques, extractivisme, etc. en coopération avec le secteur de la santé pour s'attaquer aux causes environnementales et sociales fondamentales des problèmes de santé qui ne relèvent pas du contrôle direct du secteur de la santé.

Dans ce contexte, il est de plus en plus reconnu que le processus d'évaluation environnementale et sociale, entendu comme l'ensemble des processus qui vise l'intégration des aspects de durabilité, dans la prise de décision relative à la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques, plans, programmes et projets de développement a un rôle extrêmement important à jouer dans la prévention ou la réduction significative des maladies et autres troubles de la santé, tout en offrant un point de départ pour améliorer le financement national de la santé⁴.

C'est dans le but de contribuer à une meilleure intégration des enjeux de santé dans l'évaluation environnementale dans un contexte mondial marqué par la lutte contre la propagation de la COVID-19 que le présent séminaire international sera organisé par le SEEAC et ses partenaires.

¹ www.who.int/topics/environmental_health/en/

² OMS, 1993. Stratégie mondiale OMS pour la santé et l'environnement. Genève.

³ Gouvernement du Québec. (2018). « Effets des changements climatiques sur la santé », dans *Santé et environnement*. En ligne : [<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/effets-des-changements-climatiques-sur-lasante/>] (consultée le 29 octobre 2018)

⁴ UNDP (2017). Guidelines on Integrating Health and Gender into Environmental and Social Impact Assessments in SubSaharan Africa. Prepared for UNDP Regional Centre for Eastern and Southern Africa by the Southern African Institute for Environmental Assessment.

Ce séminaire international sera organisé du 10 au 11 décembre 2020, à la suite de la 6^{ème} session du séminaire sous régional de formation de l'UNESCO-SEEAC-CNEE qui se tiendra le 8 au 9 décembre 2020 à Brazzaville.

Les participants au séminaire-atelier de formation auront l'occasion de poursuivre et approfondir les échanges avec ceux du séminaire international en vue d'une meilleure consolidation de leurs capacités en la matière.

2. Objectif général

L'objectif de ce séminaire international est d'offrir une plateforme d'échanges aux professionnels en évaluation environnementale sur les défis inhérents à l'intégration des enjeux de santé dans l'évaluation environnementale, dans un contexte marqué par la lutte contre la propagation des maladies émergentes (COVID-19, Ebola, Chikungunya, etc.).

3. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agira d'aborder, entre autres, les aspects suivants :

- Analyse critique du cadre légal et institutionnel de l'intégration des enjeux de santé dans l'évaluation environnementale ;
- Etats des lieux des travaux de recherche relatifs à l'intégration des enjeux sanitaires dans l'évaluation environnementale ;
- Place de l'Évaluation environnementale, dans l'anticipation et la gestion des maladies émergentes à l'instar de la COVID-19 ;
- Stratégie de renforcement des capacités des acteurs pour l'intégration des enjeux de santé dans l'évaluation.

4. Portée de l'événement

Nationale, sous régionale, régionale, internationale.

5. Forme du séminaire

Le séminaire sera organisé sous forme des présentations suivi d'échanges et des panels de discussions qui rassembleront des spécialistes des thématiques retenues afin de dégager, pour chacune d'elles, un état des lieux, des bonnes pratiques et des axes d'amélioration.

6. Public visé

Ce séminaire s'adresse à toutes les parties prenantes du processus d'évaluation environnementale :

- Administrations en charge de la mise en œuvre des Contributions Nationales Déterminées ;
- Administrations en charge de la gestion du processus d'évaluation environnementale ;
- Autres administrations sectorielles ;

- Organismes et structures sous régionaux, régionaux et internationaux ;
- Organisations du Secteur privé et investisseurs ;
- Partenaires Techniques et Financiers ;
- Consultants et bureaux d'études ;
- Universités et autres institutions de formation ;
- Organismes de recherche ;
- Société civile ;
- Autres.

7. Retombées du séminaire

Les retombées anticipées de ce séminaire international pour les pays concernés et la sous-région sont multiples. Pour les professionnels et acteurs concernés de la sous-région, il offrira l'occasion à un plus grand nombre de participer à des échanges de niveau international et à renforcer leurs capacités à intégrer les enjeux de santé dans les évaluations environnementales ; recourir à l'évaluation environnementale comme instrument de planification et de gestion des projets d'infrastructures durables et des risques et catastrophes naturels.

Les communications scientifiques et techniques, de même que les débats seront publiés sous forme d'actes du séminaire et largement diffusés.

8. Soumission d'un projet de communication

Les experts désireux de soumettre un projet de communication doivent faire parvenir au comité d'organisation les éléments suivants :

- le titre de la communication ;
- les coordonnées de l'auteur ou des auteurs ;
- un résumé de 300 mots (maximum) ;
- cinq (5) mots clés au maximum.

Ces éléments doivent être envoyés au plus tard le **30 novembre 2020** par courrier électronique aux adresses suivantes : aceecongo@gmail.com et seeaonline2020@gmail.com

9. Recevabilité des projets de présentation

Les concernés seront informés au fur et à mesure de la recevabilité de leur projet de communication après examen par le comité scientifique. La décision de retenir définitivement une communication est fonction du paiement effectif des frais de participation.

10. Frais d'inscription

L'inscription au séminaire s'élève à Cent mille (100.000) FCFA par participant. Ces frais couvrent le kit du participant, les repas de midi, et les pauses cafés pendant la durée du séminaire.

Les personnes désireuses de s'inscrire devront renseigner et renvoyer le formulaire dédié à cet effet et payer leur frais d'inscription **au plus tard le 4 décembre 2020**.

11. Mode de paiement

L'inscription au séminaire peut être réglée :

Par l'un des moyens suivants : Mandat postal ou Transfert par : Express Union, Western Union, Money Gram, à l'ordre de Madame Adelaïde ITOUA (Trésorière de l'Association Congolaise pour l'Évaluation Environnementale (ACEE)) Tél (WhatsApp) : + (242) 06 663 99 71 ;

Par virement ou dépôt bancaire à l'ordre du Secrétariat Exécutif pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) au Compte n° **0231640101582125** NFC BANK – CAMEROON ;

Par virement ou dépôt bancaire à l'ordre de l'Association Congolaise pour l'Évaluation Environnementale (ACEE) à la BANQUE POSTALE Compte n° IBAN : CG39 3001 9100 0110 8021 6000 249 ;

Par Transfert par : AIRTEL Money, MTN Money, MAOUENE, CHARDON FARREL, à l'ordre de Madame Claude DIPAKAMA (Trésorière adjointe de l'ACEE) tél (WhatsApp) : + (242) 05 698 21 46 / 06 654 47 36.

SEEAC

BP 30465 Yaoundé - Tél. : +237 242 61 10 62 / 243 54 57 42

E- mail : info@seeaconline.org <http://www.seeac-online.org>

ACEE

BP 10183 Brazzaville, Tél (WhatsApp) : + (242) 05 504 12 09 – 06 668 38 23 – 05 564 88 05 E-mail : aceecongo@gmail.com